

Mardi 24/04. - Propriété 11 chemin du vieux logis -

Propriétaires de la parcelle N° 109 + N° 108 Section AZ, située  
chemin du vieux-logis, au vu du nouveau et futur PLU,  
cette parcelle est constructible (15% du terrain). Le chemin  
du vieux-logis est frappé d'alignement à 9,5m!!!  
Une connaissance de la ville de Grasse et de sa voirie per-  
mettrait de ne pas proposer une réglementation complètement  
inadaptée et infaisable

Précédemment cet alignement était prévu à 6m.

Bertrand et Claudette BONSIGNOUR

H chemin du vieux-logis -



MERCREDI 25 AVRIL 2018 8H15 à 16H30

COURRIER DE M LE CHENE (L60)

COURRIER DE Mme DARIO (L61)

COURRIER DE LLC AVOCATS (L62)

COURRIER DE LLC AVOCATS (L63)

Jeudi 26 AVRIL 2018 8H15 à 16H30

COURRIER DE M DARIO Henri et André (L64)

COURRIER DE M REVERSE-AUCHAN (L65)

COURRIER DE C. DE GROUCHY (L66)

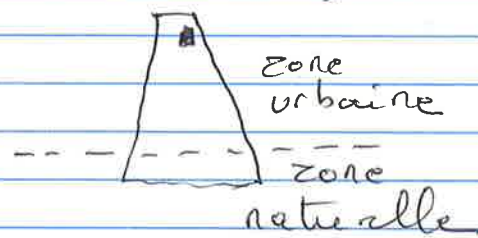
COURRIER DE M. LE CAER (L67)

COURRIER DE GRASSE ENVIRONNEMENT (L68)

COURRIER DE CARREFOUR PROPERTY (L69)

DIRE: Jean - Christophe FORESTIER  
Parcelle AK 68 Lagognosc.

- Je demande à revoir la décision de refus reçue le 22/2/2018
- En effet, je suis particulièrement surpris par la non-construitibilité de mon terrain; le motif du refus "au cœur d'une zone naturelle" est inexact, la parcelle se situe - au contraire - en périphérie de la zone !!! Les professionnels de l'immobilier parlent d'une dent creuse, les parcelles voisines ont toutes obtenu permis de construire. La situation ne pourrait être discriminatoire.
- Je demande l'ouverture d'une FENÊTRE de CONSTRUITIBILITÉ pour une petite maison individuelle jouxtant un hameau composé de maisons de village et individuelles (zone urbanisée).



AVANT

APRÈS

Le dent creuse a disparu sans remettre en cause la zone naturelle. Le tracé de la zone est cohérent, continu et achève le tracé de la limite zones naturelle / urbaine. Pour valoir ce que de droit. Remerciements.

FORESTIER